

## Compte rendu de la Commission de la Recherche du Conseil Académique du 13 octobre 2016

Le treize octobre deux mille seize à 9 heures, les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique se sont réunis en salle du Conseil Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse – Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLLASH).

La Commission de la Recherche du Conseil Académique est présidée par M. Markiewicz en qualité de Vice-Président de la Commission de la Recherche du Conseil Académique et Monsieur Michel-Dansac est nommé secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 15 membres présents et 7 membres représentés.

Le quorum de 17 des membres étant présents ou représentés étant atteint, le Président déclare alors que la Commission de la Recherche du Conseil Académique est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Validation du compte rendu de la Commission de la Recherche du 16 juin 2016
2. Avis sur les contrats de recherche et conventions de financement de projets signés et en cours de signature
3. Approbation du budget initial 2017 : dotations aux composantes de recherche
4. Avis sur la contribution au fonctionnement de la Fédération de Recherche Transports Terrestres et Mobilité (FR CNRS 3733)
5. Lancement du groupe de travail sur la signature et l'archivage des publications
6. Election d'un membre étudiant de la Commission de la Recherche au conseil du Centre de Santé
7. Désignation des représentants à la Commission des Statuts
8. Désignation de deux personnalités extérieures siégeant à titre personnel
9. Questions diverses

**Présidence de la CoR** M. MARKIEWICZ, Vice-Président de la Commission de la Recherche du Conseil Académique

**Présents :** 15

**Collège A :**

Secteur 1  
Secteur 2  
Secteur 3

M. LAMBRECHT

Mmes ALBRECHT, DUBAR, FOLLET, MERVIEL, RIVENQ ; MM. DAMBRINE, GRONDEL

**Collège B :**

Secteur 1  
Secteur 2  
Secteur 3

Mme SEGALA

M. HINCKER

**Collège C :**

Secteur 1  
Secteur 2  
Secteur 3

Collège D :

Secteur 1

Secteur 3

M. KRAWIEC

Collège E :

Mmes GIRARD, HOLLAND ; M. PETIT

Collège F :

Collège des Usagers :

Secteur 1

Secteur 2

Secteur 3

Collège des Personnalités

Extérieures :

Mme MORETTI

Membres de Droit :

Invités :

Mme TRUFFERT ; MM. MICHEL-DANSAC, VAGANAY

Ont donné pouvoir :

7

M. VIVES à Mme FOLLET, Mme BECK à M. GRONDEL, M. VANDERHAEGEN à Mme ALBRECHT, Mme MARCAL DE OLIVEIRA à Mme DUBAR, M. GUIZARD à Mme RIVENQ, M. COSTERMANS à M. KRAWIEC, M. HEBBAR à M. DAMBRINE

Excusés :

Mmes BOURGERY, FRIANT-KESSLER, GRANATO-BRICOUT; MM. ARTIBA, BELANGER, CHAIB DRAA, DEFOURNEAU, DELBECQ, DELESTAGE, DRIDI, DULION, FORTUNA, POULAIN, RASSAFI-GUIBAL

**1 - Validation du compte rendu de la Commission de la Recherche du 16 juin 2016**

M. MARKIEWICZ, Vice-président en charge de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, demande aux membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique s'ils ont des remarques sur le compte-rendu.

M. KRAWIEC revient sur les points relatifs à la désignation de membres de la Commission de la Recherche à la Commission des Statuts, et au Conseil de Santé. Il demande si lors de la désignation de représentants entrant dans une catégorie spécifique (enseignants, BIATSS, usagers..), donnant lieu à un vote des seuls membres concernés, les membres ayant reçu un pouvoir doivent voter en considération du statut de la personne ayant donné son pouvoir comme dans le cas d'un mandat. M. VAGNAY répond que, seuls les membres présents peuvent voter pour leurs représentants en fonction de leur propre statut, si un pouvoir leur a été donné il leur permet de voter pour les représentants en fonction du statut du mandant.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'approuver à l'unanimité le compte-rendu de la Commission Recherche du Conseil Académique du 16 juin 2016.

**2 - Avis sur les contrats de recherche et conventions de financement de projets signés et en cours de signature**

M. MARKIEWICZ invite Mme MERVIEL et M. BEN ATITALLAH, respectivement porteurs des projets « INFOTISME » (DE VISU) et « TASTE » (LAMIH), faisant l'objet de demandes de financement auprès du Conseil Régional des Hauts de France, à présenter notamment la partie scientifique de ces projets pour lesquels la Région sollicite un avis des membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'établissement gestionnaire. M. MARKIEWICZ procède à la

présentation du projet CPER « CE2I », porté par Mme HARMAND, faisant l'objet d'un financement du Conseil Régional des Hauts de France.

Ces projets font l'objet d'un premier tableau ci-annexé (Annexe 1), les diaporamas de présentation des projets sont également annexés (Annexes 3, 4 et 5).

M. MARKIEWICZ et M. MICHEL-DANSAC, Directeur de la Recherche et de la Valorisation, procèdent à une description des opérations du tableau annexé (Annexe 2) qui reprend l'ensemble des contrats de recherche et conventions de financement de projets, signés et en cours de signature, régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux, depuis la Commission de la Recherche du Conseil Académique du 16 juin 2016.

M. MICHEL-DANSAC demande aux membres de la Commission de la Recherche s'ils ont des questions.

En l'absence de questions, les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés sur les deux tableaux qui leur sont présentés.

### **3 - Approbation du budget initial 2017 : dotations aux composantes de recherche**

M. MARKIEWICZ donne la parole à M. MICHEL-DANSAC, qui procède à la présentation du tableau de répartition des moyens de la recherche entre les différentes composantes de recherche de l'établissement pour l'année 2017.

Il précise qu'il s'agit du budget, hors appels à projets et contrats de collaboration de recherche.

M. LAMBRECHT, Directeur de l'IDP, demande une modification dans la répartition de la dotation de son laboratoire :

- en fonctionnement : 36 500 € et non pas 33 500 €

- en investissement : 1 000 € et non pas 4 000 €

Le tableau modifié en conséquence figure en annexe (Annexe 6).

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, décident d'approuver à l'unanimité des présents et représentés la répartition des moyens de la recherche qui leur a été soumise.

### **4 - Avis sur la contribution au fonctionnement de la Fédération de Recherche Transports Terrestres et Mobilité (FR CNRS 3733 TTM)**

M. MARKIEWICZ présente la Fédération de Recherche « Transports Terrestres et Mobilité », impliquant le LAMIH, CRISAL, l'IEMN dont le DOAE, et le LML, à l'appui du diaporama en annexe (Annexe 7).

Cette Fédération multidisciplinaire a pour objectif de créer de la synergie entre les laboratoires afin de faire émerger de nouveaux thèmes de recherche à l'interface entre les disciplines scientifiques et à mêmes de relever les futurs défis en transports et mobilités.

M. MARKIEWICZ présente le budget de fonctionnement de la Fédération pour l'année 2017, prévoyant une contribution de 5 000 € de l'UVHC au titre du LAMIH et de l'IEMN-DOAE.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés.

M. LAMBRECHT demande quelle est l'articulation entre le Bureau du CISIT et la Fédération « Transports Terrestres et Mobilité ». M. MARKIEWICZ lui répond que le Bureau du CISIT émane du précédent CPER CISIT. Il a porté le projet ELSAT2020 du nouveau CPER en agrégeant de nouvelles forces, notamment en SHS. Cependant, il n'a pas d'identité juridique. La Fédération est constituée de 4 UMR CNRS partenaires historiques du collectif CISIT, partenaires du projet ELSAT2020 et donc membres du bureau CISIT. Elle dispose d'une identité juridique et son poids relatif est de l'ordre de 60% du poids des RH mobilisées dans ELSAT2020. De fait, la Fédération est légitime pour orienter à terme les actions du projet ELSAT2020.

Mme TRUFFERT demande s'il existe actuellement un rapprochement entre l'IRT Railenium et I-TRANS. M. MARKIEWICZ lui répond par l'affirmative, mais que les deux structures continueront d'exister avec leur compétences respectives. La compétence de Railenium concerne exclusivement l'innovation technologique dans le domaine ferroviaire, tandis que la compétence d'I-TRANS englobe l'ensemble des transports terrestres et focalise sur l'accompagnement jusqu'à l'industrialisation produit.

## **5 - Election d'un membre étudiant de la Commission de la Recherche au conseil du Centre de Santé**

M. MARKIEWICZ rappelle que les statuts du Centre de Santé prévoient qu'il soit composé d'un représentant des enseignants et d'un représentant des usagers issus des conseils de l'Université, notamment de la Commission de la Recherche.

Mme FOLLET a été désignée représentante des enseignants de la Commission Recherche.

En l'absence de candidature et de représentant des doctorants, le Conseil Académique, lors de ses séances du 19 mai et du 16 juin 2016, n'a pas pu élire le membre représentant les usagers au conseil du Centre de Santé.

En conséquence, les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique sont sollicités une nouvelle fois pour élire un membre représentant des usagers au conseil du Centre de Santé.

Aucun représentant des doctorants n'étant présent (titulaire ou suppléant), les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, décident d'ajourner le vote concernant le représentant des usagers élus au conseil du Centre de Santé. Cette décision est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

## **6 - Désignation des représentants à la Commission des Statuts**

M. MARKIEWICZ procède à la désignation des représentants de la Commission de la Recherche du Conseil Académique à la Commission des Statuts. Il en rappelle le rôle et la composition.

Lors de sa séance du 16 juin 2016, la Commission de la Recherche a désigné Mme GIRARD représentante BIATSS à la Commission des Statuts, et avait décidé d'ajourner le vote concernant les représentants à la Commission des Statuts des enseignants élus (égalité des voix entre les deux candidats) et des usagers élus (en l'absence de doctorant présent ou représenté).

Elle doit désigner en son sein :

- 1 représentant des enseignants élus
- 1 représentant des usagers élus

Sont candidats :

- Enseignants élus : Mme FOLLET et M. VANDERHAEGEN - vote par bulletin vierge mis à disposition
- Usagers élus : aucun représentant doctorant n'est présent ou représenté

Mme FOLLET se présente : elle est Professeur de Chimie à l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV) et au Laboratoire des Matériaux Céramiques et Procédés Associés (LMCPA) à Maubeuge. Elle représente la liste « Agir Ensemble pour une Université Ouverte, Innovante et Citoyenne ». Elle est intéressée car le laboratoire auquel elle appartient est en cours de changement. Elle a de plus de l'expérience en matière de statuts car elle a participé à l'élaboration d'un document sur la base duquel les statuts de l'ISTV ont été votés.

M. VANDERHAEGEN étant absent, Mme ALBRECHT le présente en tant que représentante de la liste PEPITES : il est enseignant-chercheur à l'UVHC, élu de la liste PEPITES et au nom de cette liste se présente à la Commission des Statuts. Il souhaite, ayant constaté des dysfonctionnements, contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'UVHC en s'investissant au sein de la Commission des Statuts.

Résultat du vote des enseignants élus :

- Mme FOLLET : 11 voix, et M. VANDERHAEGEN : 6 voix.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, approuvent la désignation de Mme FOLLET à la Commission des Statuts en tant que représentante des enseignants élus et décident d'ajourner le vote concernant les représentants des usagers élus.

## **7 - Désignation de deux personnalités extérieures siégeant à titre personnel**

M. MARKIEWICZ énonce le cadre juridique de la désignation des personnalités extérieures siégeant à titre personnel.

Au titre de l'article 17-1 des statuts de l'UVHC voté par le Conseil d'Administration du 15 octobre 2015, la Commission de la Recherche se compose entre autre de 6 personnalités extérieures (autant de femmes que d'hommes) réparties de la façon suivante :

- 2 représentants des collectivités territoriales ou leurs groupements :
  - Mme S. GRANATO-BRICOUT, représentant la Région Hauts de France
  - Mme M-C. MORETTI, représentant la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Sambre Avesnois
- 2 représentants des activités économiques :
  - M. J-M. DELBECQ, représentant le pôle de compétitivité I-TRANS
  - M. N. BELANGER, représentant AIRBUS HELICOPTERS
- 2 personnalités désignées à titre personnel, qui sont élues par les membres élus et par les personnalités extérieures déjà désignées, au scrutin uninominal à la majorité simple de suffrages exprimés.

M. MARKIEWICZ procède à la désignation des deux personnalités extérieures désignées à titre personnel, entrant dans la composition de la Commission de la Recherche.

Les personnalités suivantes sont proposées :

- Mme Jocelyne PIDOUX, Directrice du Réseau Entreprendre Hainaut
- M. Stéphane LELEU, Délégué Régional de la Délégation Régionale de la Recherche et de la Technologie (DRRT)

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, approuvent la désignation des personnalités proposées à l'unanimité des présents et représentés.

## **8 - Lancement du groupe de travail sur la signature et l'archivage des publications**

M. MARKIEWICZ nomme Mme TRUFFERT, Directrice du SCD, pilote du groupe de travail et lui donne la parole.

Mme TRUFFERT propose que le groupe de travail sur la signature et l'archivage des publications soit constitué de la manière suivante :

- pour les services généraux : le SCD, la DSI et la DRV ;
- pour les composantes de recherche : un représentant par composante de recherche ;
- un ou plusieurs représentants de la Commission de la Recherche, volontaire(s).

Mme RIVENQ présente les trois points sur lesquels porteront les travaux du groupe de travail :

- Le signalement des publications : mention / signature obligatoire de l'UVHC, établissement de rattachement
- L'archivage des publications : solution d'archivage institutionnel sur les portails « THEOREME » (archive ouverte de l'UVHC) ou « HAL » (archive ouverte pluridisciplinaire de dépôt et de diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés).
- La rédaction d'une charte des signatures

Un rappel de l'application de la directive européenne prévoyant le droit pour les enseignants-chercheurs de diffuser en *open access* la version éditeur de leurs travaux, a également été fait.

## **9 – Questions diverses**

Mme TRUFFERT informe les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique de la composition prochaine du Conseil documentaire

Le Conseil documentaire est une instance administrant le SCD qui se réunit au moins une fois par an.

Il délibère sur les questions liées à la politique documentaire de l'université, il se prononce sur les règles de fonctionnement du SCD et donne son avis sur le budget avant qu'il ne soit soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

L'élection de ses membres concernera les enseignants et enseignants-chercheurs, sur appel à candidatures auprès des élus du Conseil d'Administration, du Conseil Académique : Commission de la Recherche et Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures et 59 minutes.

Est dressé le présent procès-verbal de la Commission de la Recherche du Conseil Académique qui s'est tenue le treize octobre deux mille seize, signé par le Vice-président de la Commission de la Recherche et le Secrétaire.

Valenciennes, le 18/10/2016

Le Vice-Président de la Commission de la Recherche  
du Conseil Académique



Pr. Eric MARKIEWICZ

## Liste des Annexes

Annexe 1 (point 2) : Tableau de synthèse des projets ayant fait l'objet d'une demande de financement auprès du Conseil régional des Hauts de France

Annexe 2 (point 2) : Tableau de synthèse des contrats de recherche et conventions de financement de projets signés et en cours de signature

Annexe 3 (point 2) : Diaporama de présentation du projet « INFOTISME »

Annexe 4 (point 2) : Diaporama de présentation du projet « TASTE »

Annexe 5 (point 2) : Diaporama de présentation du projet CPER « CE2I »

Annexe 6 (point 3) : Tableau de synthèse de la dotation aux composantes de recherche au titre du budget 2017

Annexe 7 (point 4) : Diaporama relatif à la Fédération de Recherche CNRS 3733 « Transports Terrestres et Mobilités » (TTM)